

Paris, le 17 juillet 2017

Restez connecté !  
[www.apnm-marine.fr](http://www.apnm-marine.fr)

Une question ?  
[contact@apnm-marine.fr](mailto:contact@apnm-marine.fr)



<https://www.facebook.com/APNMMarine/>



[https://twitter.com/APNM\\_Marine/](https://twitter.com/APNM_Marine/)

à Monsieur le Président  
de la République Française,  
Palais de l'Élysée  
55, rue du Faubourg Saint Honoré  
75 008 PARIS

Monsieur le Président de la République

Sous l'impulsion d'une recommandation de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), la Loi du 28 juillet 2015 a institué l'existence des Associations Professionnelles Nationales de Militaires (APNM) dans le but de permettre aux chefs des armées de s'appuyer sur l'expression collective libre d'associations professionnelles représentantes de la communauté militaire.

Ces dispositions législatives se mettent en place progressivement depuis deux ans, grâce à la volonté du Président de la République, du gouvernement, des parlementaires, des états-majors et de monsieur Jean Yves Le Drian qui ont voulu ainsi se mettre à l'écoute et au service de la communauté humaine dont ils avaient la charge.

Une des premières créées, APNM-Marine s'est engagée dès l'origine à exprimer des propositions constructives de nature à répondre aux légitimes aspirations de la communauté militaire : lancement d'un grand projet d'hébergement social à Paris, création d'un plan épargne permissions, harmonisation interarmées de l'alimentation des militaires en activité de service, évolution de la citoyenneté des militaires, sont des sujets que nous souhaitons aborder.

Vous pouvez compter sur notre dévouement, jusqu'à l'abnégation parfois, mais la responsabilité et l'esprit de réserve qui nous animent, ne doivent pour autant pas être utilisés pour sous-estimer les efforts consentis, par chacun d'entre nous et par nos familles, pour surmonter les exigences militaires, souvent hors du commun, de notre statut et de nos activités.

Les APNM ont aujourd'hui la lourde responsabilité de devoir appeler l'attention de nos dirigeants sur nos attentes en termes de condition militaire. C'est ainsi qu'avant même d'atteindre tous les critères de représentativité, APNM-Marine s'est engagée à écrire à plusieurs reprises au ministre de la défense, puis à la ministre des armées, sans avoir encore reçu de réponse.

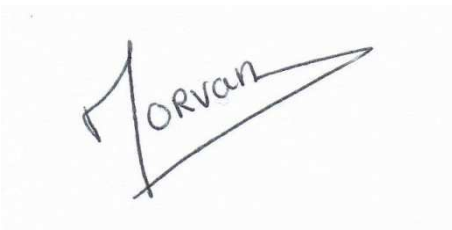
Les propositions concrètes que nous avons formulées répondent à certaines attentes fortes que le chef d'État-major des armées vient de rappeler : « *Il faut désormais intensifier l'effort dans le domaine de la condition du personnel où des améliorations sont légitimement attendues* ». Aussi, nous appelons votre vigilance, Monsieur le Président, à ce que cet équilibre nécessaire entre exigences militaires et juste reconnaissance ne soit pas en limite de rupture.

C'est un des rôles importants de nos chefs militaires de veiller à leurs subordonnées, comme l'a rappelé Georges Bidault, vice-président du Conseil et ministre de la Défense lors de l'éloge funèbre du maréchal de Lattre : « *Il fut grand parce qu'il savait servir, il sut vaincre parce qu'il savait oser, il sut commander parce qu'il savait aimer* ». Les mots n'ont de sens que s'ils traduisent des actes.

En appelant votre attention et un engagement sur des projets concrets de condition militaire, nous vous assurons, Monsieur le Président, de notre total dévouement au service de la France et des français.

La présidence collégiale d'APNM-Marine :

QM1 Fanny Morvan

Handwritten signature of Fanny Morvan in black ink on a light background. The signature is stylized and includes the name 'MORVAN' in capital letters.

MJR Brice Lecat

Handwritten signature of Brice Lecat in black ink. The signature is highly stylized and cursive.

CV Dominique de Lorgeril

Handwritten signature of Dominique de Lorgeril in black ink. The signature is highly stylized and cursive.

COPIES NUMÉRIQUES :

- Madame la ministre des armées ;
- Monsieur le président du haut comité d'évaluation de la condition militaire (HCECM) ;
- Monsieur le général chef d'état-major des armées (CEMA) ;
- Monsieur l'amiral chef d'état-major de la marine (CEMM).